

MARCHE N° 2019002

Requalification et mise aux normes de la médiathèque Pierre Moinot

Lot n°10 : Plafonds suspendus

Avenant n° 1

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, ETS GAULT, 54 rue des Chênes, BP 80010, 17260 JAZENNE, SIRET 323 901 363 000 24, représenté par :

(Qualité, nom, fonction) :

.....

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2019002 relatif à la requalification et mise aux normes de la médiathèque Pierre Moinot, Lot n°10 : Plafonds suspendus signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et ETS GAULT et notifié le 15/01/2019 ;
- l'avis de la CAO en date 25/01/2021 ;
- la délibération du Conseil d'agglomération de la CAN en date du :

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations suivantes décrites aux devis annexés.

ARTICLE 2 - MODIFICATION DU DELAI D'EXECUTION

Ces travaux supplémentaires n'engendrent pas de modification du délai global d'exécution pour tous les lots.

ARTICLE 3 - MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

	Montant initial du marché HT	Montant de l'avenant n°1	Montant du marché après avenant n°1
Montant total HT	149 013.26 €	8 662,12 €	157 675,38 €
TVA 20%	29 802.65 €	1 732,42 €	31 535,07 €
Montant total TTC	178 815.91 €	10 394,54 €	189 210,45 €

ARTICLE 4 - ANNEXES

Le présent avenant comporte les annexes suivantes :

- Devis n°200697B en date du 06 décembre 2020 ;
- 200530 B en date du 16 septembre 2020.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le.,
Le représentant légal de la CAN